



CADEAUX

Le format et la cible collent au contexte de la pandémie de Covid-19. Cette année, c'est aux enfants des personnels de santé et ceux issus des associations d'aide que le couple présidentiel a choisi d'offrir des cadeaux à l'occasion de Noël : 2 000 en tout, qui seront distribués jusqu'à demain.

Page 6

COVID-19

Retour à la case départ ! Peu après la décision d'annulation, pour vice de procédure, rendue par la Cour constitutionnelle, le gouvernement a pris vendredi un nouvel arrêté reprenant, in extenso, ses mesures contre la propagation du coronavirus. De quoi ouvrir une période d'incertitude.

Page 3

ENTRETIEN

A l'heure où le Conseil gabonais des chargeurs (CGC), revenu en grâce, célèbre son cinquantenaire, son directeur général, Pierre Moïse Mba, en évoque le parcours et se projette vers l'avenir de cet acteur de poids du commerce extérieur et intérieur, au service du développement de notre économie.

Page 4

ABUS SEXUELS : "KOLO" EN FLAGRANT DELIT

LE scandale des abus sexuels sur mineurs qui éclabousse le monde du football vient de faire une deuxième victime. Après Patrick Assoumou Eji, dit Capello, la PJ a mis la main, en flagrant délit, sur Triphel Mabicka dit "coach Kolo", ex-entraîneur de l'USM. Ce même week-end de Noël, l'entraîneur - suspendu - du Tout-Puissant Akwembe, se serait livré à la police. Page 2



POUR MOI QUOI...

QUE va-t-il donc se passer aujourd'hui ? Est-ce que, comme l'avait titré le 15 décembre mon Premier grand quotidien, il s'agit du jour où tout va changer, de nouveau ? Ces questions, moi, Makaya, je les pose à la suite de ce qui s'est passé vendredi : nos sages de la Cour qui retoquent l'arrêté du gouvernement sur les mesures contre la propagation du coronavirus et le même gouvernement qui pond, aussi sec, un autre texte reprenant exactement les mêmes mesures, au nom du même objectif.

Alors, puisque l'arrêté est supposé entrer en vigueur dès sa date de signature, est-ce que l'accès à certains lieux publics (administrations, entreprises, restaurants et snack-bars, en particulier) sera conditionné, dès ce lundi, par la présentation d'une attestation de vaccination ou d'un test PCR négatif valable 14 jours ? Est-ce que tous ceux qui voudraient passer ledit test auront à débours, à partir d'aujourd'hui, entre 20 000 et 50 000 d'ôles ?

Tout ceci n'annonce spécialement rien de bon, vu que les auteurs de la requête qui a abouti à la décision de la Cour ont promis de remettre le couvert. Evidemment, une nouvelle requête aurait un caractère suspensif. Mais si le gouvernement n'a eu tort que sur la forme et que la prise du nouveau texte ait cette fois respecté les... formes, la haute juridiction devrait alors lui donner raison. Et là, la bataille pourrait se déplacer sur un autre terrain. Dans ce cas, bonjour l'incertitude !

Ce dont on n'a vraiment pas besoin, alors même que l'épidémie sévit toujours autant et que le variant Omicron menace désormais. Quelle histoire !

...MAKAYA

PORTONS UN MASQUE

PROTÉGEONS NOTRE SANTÉ, RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES

COVID - 19



1 Se laver fréquemment les mains avec un désinfectant à base d'alcool ou de l'eau et du savon.



2 Eternuer ou tousser en se couvrant la bouche et le nez avec le coude fléchi ou un mouchoir. Jeter immédiatement le mouchoir et se laver les mains.



3 Eviter tout contact étroit avec une personne ayant de la fièvre et de la toux.



4 Saluez sans se serrer la main, évitez les embrassades.



5 Nettoyez les objets et les surfaces souillées.

ATTENTION Si vous présentez des symptômes de la grippe de retour d'un pays atteint par l'épidémie : Appelez le 1410 Numéro gratuit